

## **HONORAIRES 2025 APPLICABLES AUX VENTES**

- Prix supérieur à 600.000 €	5% TTC du prix
- Prix compris entre 350.000 € et 600.000 €	6% TTC du prix
- Prix inférieur à 350.000 €	20.000 € forfaitaire

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

## **HABILITATION ET GARANTIE**

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 7501 2021 000 000 571 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce souscrite auprès des MMA IARD – 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans Cedex 9.

*Au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce, l'Agence ne reçoit ni ne détient d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.*

